

les œufs et les poulets lui manquent rarement; le plus souvent il peut ajouter à ces ressources le produit de la chasse et de la pêche. Jamais il ne défriche entièrement sa propriété : il tient toujours en réserve un bon bouquet d'érables qui lui procurent sa provision de sucre;



dans son jardin il a des légumes et le long des chemins il trouve en abondance des framboises et des fraises excellentes avec lesquelles sa ménagère fait des confitures et des gelées délicieuses.

Les objets dont le colon peut avoir besoin ne coûtent, en général, pas plus cher qu'en Europe. Il faut cependant faire exception pour les vêtements et les objets de luxe : on en use par conséquent le moins possible. Le tabac se vend à peu près le double des prix belges parce qu'il paie des droits d'entrée et que les manufactures sont fortement imposées; mais on peut en planter tant qu'on veut pour sa provision personnelle. Dans les *bars* ou cantines on vend la goutte à un prix très élevé, mais... on n'est pas forcé d'y aller.

Les denrées coloniales se vendent à peu près comme en Belgique.

Certaines provisions, que le cultivateur belge n'oserait pas se payer dans son pays, s'obtiennent au Canada à des prix très bas. Quand nous achetons des huitres pour fr. 2,25, ma femme, mes trois enfants et moi nous en avons pour deux diners. J'en dirai autant pour les